

# 13

---

## Ordre masculin, violences politiques et initiatives féminines pour la paix au Congo-Brazzaville de 1991 à 1999

Raïssa Edwige Koutouma Nsona

### Introduction

Les années 1990 sont des années tout à fait particulières dans l'histoire du monde en général, de l'Afrique et du Congo en particulier. Le monde, qui avait évolué depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale sur la base de la bipolarité Est-Ouest, va connaître une remise en cause à la fin des années 1980 et au début des années 1990. En effet, le bloc Est, c'est-à-dire soviétique, éclate en 1990 pour les raisons suivantes liées à la fois à son évolution politique et économique interne : crise économique de plus en plus aiguë, contestation ouverte du système communiste par des intellectuels et hommes de sciences comme Soljenitsyne et Sakharov ; mise en œuvre par Mikhaïl Gorbatchev d'un programme de réformes économiques et politiques appelé la *Perestroïka* et sur le plan de la politique internationale par l'adoption de positions résolument nouvelles. La crise atteint son apogée notamment avec la chute du mur de Berlin (en novembre 1989).

Ces événements conduisent à la démocratisation des pays de l'Est qui entendent désormais rejoindre le camp de l'Ouest dit camp du monde « libre », caractérisé par le respect des libertés fondamentales et démocratiques et des droits de l'homme. Le vent de la démocratisation s'étend rapidement en Afrique et débouche sur la fin du système de parti unique et le début des processus de démocratisation.

En Afrique, les femmes et les jeunes vont jouer un rôle capital dans ces processus (Tedga 1991). La prise de conscience politique des femmes du monde en général et africaines en particulier est inséparable de l'environnement internatio-

nale qui militait en faveur de son émancipation. En effet, au niveau des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, de nombreuses conventions avaient été prises pour favoriser l'intégration réelle des femmes au développement et leur participation plus visible aux activités politiques : Convention sur les droits politiques de la femme (1953), Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979), Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1999), Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre les femmes (1994). La conférence de Beijing tenu en 1995 a été en fin de compte l'aboutissement de toutes les actions menées en faveur de la femme sur le plan international.

Au Congo-Brazzaville, en 1992, au lendemain des premières élections démocratiques de l'après conférence nationale, tenue à Brazzaville du 25 février au 10 juin 1991, les nouvelles autorités politiques créèrent, au sein du nouveau gouvernement, un ministère à l'Intégration de la femme au développement. La création de ce ministère fut un fait nouveau dans le champ politique congolais. En effet, c'était la première fois, depuis l'accession du pays à la souveraineté internationale, qu'un ministère avait pour vocation la prise en charge totale des questions spécifiques des femmes, et comme perspective, son intégration réelle au processus de développement du pays. Ce fait apparemment insignifiant, était en réalité une avancée considérable sur le chemin de la reconnaissance effective des droits des femmes congolaises. Il témoignait au moins de trois choses. D'abord du fait que les nouvelles autorités n'étaient pas restées insensibles aux luttes menées jusque là par les femmes et particulièrement au rôle qu'elles ont joué pour la convocation et la tenue de la conférence nationale. Ensuite du fait qu'il était désormais impossible aux pouvoirs publics congolais de ne pas prendre en compte le poids démographique et par conséquent politique des femmes, mais surtout le rôle déterminant qu'elles jouent sur le plan économique aussi bien dans les campagnes que dans les villes où les hommes, traditionnellement chefs de famille, sont désormais incapables d'assumer leur rôle du fait de la crise économique<sup>1</sup>. Enfin par ce geste, les nouvelles autorités congolaises entendaient s'engager dans la voie de la remise en cause des pesanteurs sociales et historiques qui avaient maintenu jusque là les femmes dans un état de sujétion. L'ordre social, essentiellement masculin, s'était donc traduit jusqu'ici par des violences multiformes à l'endroit des femmes. Sa remise en cause nécessitait une refondation de la société sur de nouvelles bases qui impliquait l'intégration de la femme au développement.

Malheureusement quelque temps après la mise en place de ce premier gouvernement, le Congo est entré dans une grave crise politique. Celle-ci s'est manifestée, pendant près de dix ans, de 1992 à 2002, par des guerres récurrentes qui ont désorganisé la vie congolaise. Les milices des principaux partis politiques, qui ont essaimé à travers le pays, ont été essentiellement constituées par des jeunes chô-

meurs, des diplômés sans emploi, des « déflatés » de la fonction publique, des enfants vivant dans les rues, etc. Les actes de violence de ces jeunes miliciens se sont révélés comme l'expression d'une masculinité en panne, c'est-à-dire comme des actes posés par des gens désormais incapables d'assumer les responsabilités dévolues au sexe masculin selon les schémas traditionnels : l'homme est le soutien et le protecteur de la famille, celui qui travaille, qui apporte de l'argent à la maison, qui épouse une femme, etc. Au cours de ces dix dernières années, bien des hommes ont donc été perturbés par une grave crise d'identité. Ils ne savent plus comment se définir pour susciter l'admiration et l'estime ; ils ont le sentiment d'être socialement et économiquement rabaissés. Face à cette profonde crise d'identité, la majorité de ces hommes, surtout les pauvres, les sans emplois et les déscolarisés se sont tournés vers la violence et la guerre. Si les hommes se sont révélés comme les organisateurs des violences de la période post-conférence nationale, les femmes au contraire ont été les premières et les principales victimes de celles-ci. Elles ont en effet subi des viols, des pillages, des assassinats, bref des violences de toutes sortes. Une étude récente sur la situation psychologique des anciens déplacés du département du Pool installés à Brazzaville, dans des sites créés par le gouvernement, permet de mesurer les conséquences des différentes guerres sur les Congolais (Loupé 2005). L'auteur, qui a travaillé sur un échantillon de 204 personnes adultes dont 152 femmes et 52 hommes âgés de 25 à 60 ans, a établi les réactions traumatiques de ces personnes pendant les événements et les réactions actuelles après les conflits. Sur les 152 femmes interrogées, 54 ont déclaré avoir perdu leurs maris du fait des tueries. 159 des 204 personnes interrogées, ont présenté, lors de l'enquête en 2002, des symptômes de stress post-traumatique et d'autres symptômes associés : modification caractérielle, troubles de l'humeur et de conduite (évitement, retrait et fuite). Les traumatismes ont concerné les personnes des deux sexes comme le témoigne les propos de cet enseignant :

Cette guerre m'a beaucoup bouleversé sur le plan moral et financier... car j'ai presque tout perdu [...]. J'ai une image négative de toutes les milices. Les « Cobras » comme les « Ninjas »<sup>2</sup> ont pillé, saccagé, tué, violé [...]. À présent, quand ça tire, je sens la diarrhée, je suis beaucoup émotionné, j'ai peur. Je déteste la guerre ! (Loupé 2005 : 44-46).

Il ressort de cette étude que les événements survenus en République du Congo depuis 1993 ont laissé des séquelles importantes chez les Congolais des deux sexes résidant dans les régions du sud-ouest. Sur les plans social et professionnel, l'ampleur des séquelles psycho-traumatiques a disqualifié bon nombre d'adultes pour des activités professionnelles, notamment agricoles. Les paysans des départements ayant connu la guerre se sentent désormais incapables de retravailler la terre, découragés par la dévastation de leurs plantations ou bétails par les différentes milices. Sur le plan familial, les différentes guerres ont détruit la dynamique

familiale de nombreux foyers à tel point que beaucoup de séparations et de divorces ont été enregistrés.

Pourtant considérées comme des êtres faibles, de par leur nature, ce sont pourtant les femmes qui, les premières, se sont levées pour demander aux politiciens, c'est-à-dire aux hommes qui ne trouvaient pas de solution à la crise, d'arrêter la guerre et de revenir à la paix. Les Congolaises ont porté, avec vaillance, à bras le corps, l'idéal de paix. Leurs initiatives ont permis de créer les conditions qui ont favorisé les négociations entre les différents protagonistes et le retour à la paix.

Dans cette recherche axée sur les masculinités contemporaines en Afrique, nous avons donc choisi d'analyser les violences politiques qui ont marqué la vie politique congolaise de 1992 à 1999, c'est-à-dire de la première crise socio-politique née à la suite du changement des alliances politiques à l'Assemblée nationale, Jusqu'aux accords de cessation des hostilités entre les milices se réclamant de l'opposition politique en exil et le gouvernement de Denis Sassou Nguesso issu de la guerre civile de juin 1997. Ces violences politiques constituent en réalité les nouvelles formes par lesquelles se sont exprimées au Congo les masculinités. Les femmes congolaises y ont opposé leurs initiatives de paix. Nous entendons dans une première partie faire une interprétation théorique de l'ordre masculin dans les sociétés en général et dans celle du Congo en particulier. Dans un second temps nous indiquons comment cet ordre a marqué l'histoire de la démocratisation au Congo au point de se matérialiser par des violences politiques inédites dans l'histoire récente du pays. La dernière partie recense les initiatives féminines pour la paix comme réponse aux violences politiques.

### **L'ordre masculin : un ordre de violence à l'endroit des femmes (essai d'interprétation théorique)**

Il faut entendre par le concept « ordre masculin », la domination exercée par les hommes sur l'ensemble de la société. Cette domination, qui s'exerce particulièrement sur les femmes, dure depuis l'Antiquité. Tous s'accordent à admettre que dans l'histoire de l'humanité, l'oppression de la femme est la première de toutes les oppressions, avant même celle des classes qui est apparue avec l'esclavage, et celle des races avec les impérialismes d'Athènes et de Rome dans l'Antiquité, puis avec le colonialisme occidental dans les époques moderne et contemporaine (Garaudy 1981).

L'oppression de la femme est inséparable du sexisme, c'est-à-dire ce mode de comportement et de pensée qui attribue à un sexe des qualités et par conséquent des privilèges supérieurs à ceux de l'autre sexe. Les tenants de la domination masculine ont de tout temps cherché à justifier les disparités entre les deux sexes en s'appuyant sur des considérations d'ordre religieux, économique ou autres. Il apparaît de plus en plus, aujourd'hui, au regard des travaux réalisés dans les domaines de la masculinité et du genre<sup>3</sup>, que ce sont surtout les considérations d'or-

dre politique notamment de pouvoir, qui sont les plus déterminantes. Celles-ci sont analysées à la lumière des deux courants qui dominent la recherche dans ces domaines : le courant biologiste et le courant culturaliste. Nous développons ces deux courants plus loin dans notre travail.

Du point de vue religieux, l'Ancien Testament, puis l'Église chrétienne, nés dans des sociétés patriarcales, ont fourni un arsenal de justifications à la thèse fondamentale de la soumission de la femme à l'ordre masculin. Le livre de *la Genèse* nous donne deux récits différents de la création de l'humanité. Dans le premier, nous trouvons cette belle formule où Dieu créa l'humanité indivisiblement masculine et féminine : « Homme et femme il les créa » (*Genèse* 1 : 27). Dans le deuxième récit (*Genèse* 2 : 21-23), la femme apparaît tardivement après les animaux, sous la forme d'une cote superflue d'Adam, avant d'être la première coupable du péché (*Genèse* 3). Selon ce deuxième récit, la femme a été créée pour servir d'« aide » à l'homme. Saint Paul confirme cette tradition misogyne en indiquant : « L'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme à cause de l'homme » (Corinthiens I, 11 : 9). Les enseignements de Paul relatifs à ces rapports entre l'homme et la femme ont dominé la pensée des pères et docteurs de l'Église. Dans l'Église catholique, les femmes ne sont pas admises à la prêtrise, comme si une infériorité spirituelle pesait sur elles, et cela en flagrante contradiction avec la parole suivante de Paul :

Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme, car vous tous, vous êtes un en Christ-Jésusé (Galates 3 : 28).

Tous ces sophismes ne doivent rien à l'Évangile, mais aux préjugés d'une société patriarcale.

Les marxistes ont cherché à expliquer la domination de la femme par l'homme en se fondant sur l'organisation du travail et de l'économie. Engels dans *Les origines de la famille, de la propriété privée et de l'État* (1881) et Marx dans *l'Idéologie allemande* (1846) avaient souligné que la première division du travail est celle entre l'homme et la femme. Dans une économie de subsistance, c'est-à-dire, où ce qui est essentiel à la vie quotidienne est produite dans la famille, la répartition des tâches (surtout dans les campagnes) s'est faite selon les sexes. Ces tâches sont peu différenciées et complémentaires. La situation de la femme, dans ce contexte économique, n'est pas alors très inférieure à celle de l'homme. C'est plus tard que commença le déclin du statut des femmes. L'historienne Régine Pernoud estime que c'est à partir du XIV<sup>e</sup> siècle que commença la dégradation du statut social de la femme en Europe occidentale<sup>4</sup>. Elle exprime cet amenuisement du rôle de la femme en Europe en ces termes :

La place de la femme au sein de la société semblait ... s'amenuiser dans la proportion où la puissance du bourgeois s'étendait (Pernoud 1980 : 5).

À ce sujet, les juristes évoquent au XIV<sup>e</sup> siècle la loi salique interdisant aux femmes d'accéder au trône de France (Latour et alii 1995). Au cours de ce siècle, l'université de Paris intente des poursuites contre les femmes médecins sous prétexte qu'elles n'ont point de diplômes, alors qu'en réalité on les empêche de les obtenir. La violence symbolique à l'endroit des femmes se poursuit, car un arrêt du Parlement de Paris du 28 juin 1593 interdit aux femmes toute fonction dans l'État. La conséquence de ce processus va être l'apparition de deux mondes : un monde public, masculin où règne la force et la violence symbolique à l'endroit des femmes, et un monde privé, domestique réservé aux femmes. Cette dichotomie sphère publique et sphère privée a perduré jusqu'à l'époque contemporaine. Elle explique tous les combats qui ont été menés, à travers le monde par les femmes et les hommes de bonne volonté, pour l'accession des femmes à plus de droits politiques. Les différentes conventions internationales relatives aux droits spécifiques de la femme dont nous avons faits mention plus haut en sont une illustration.

Toutes les dominations (de classe, de race, de propriété, etc.) présupposaient la domination primordiale de l'homme sur la femme. Les femmes athéniennes, bien que citoyennes, étaient exclues de la *politéia*, c'est-à-dire de la participation à la vie politique de la cité. Le rôle exclusif de la femme était de faire les enfants et de gérer la maison. La situation de la femme n'était guère meilleure à Rome. Pas plus que l'esclave, la femme n'existait pas dans le droit romain. Ses rapports avec ses parents ou avec son mari étaient de la compétence de la « maison » (*domus*, en latin) dont le père, le beau-père ou le mari sont les chefs tout puissants. Le code napoléonien qui, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, s'inspira profondément du droit romain, consacra la totale subordination de la femme. Il fallut attendre l'ordonnance du général de Gaulle du 21 avril 1944 pour que les Françaises deviennent électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes. Le 29 avril 1945, les Françaises se rendirent pour la première fois aux urnes en France.

L'évolution de l'humanité depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale a entraîné des bouleversements, non seulement dans les domaines de la politique et de la vie économique en accordant une place de plus de plus importante à la femme, mais aussi du point de vue de l'heuristique. En effet, dans le domaine de la recherche, de nombreuses universités anglo-américaines, canadiennes et européennes ont intégré dans leurs cursus universitaires des enseignements relatifs au genre et à la masculinité. Historiquement les Men's Studies (études sur la masculinité) ont été précédées par les Women's Studies (études sur le féminisme). La question fondamentale qui traverse les études sur la masculinité est de savoir si cette dernière est une donnée biologique ou une construction idéologique (Badinter, 1992 : 41). Les travaux de nombreux chercheurs indiquent que la question oppose les partisans du déterminisme biologique aux culturalistes.

Les premiers indiquent d'abord que c'est la biologie qui définit l'essence masculine et féminine. Ils indiquent ensuite que tous les comportements humains s'ex-

pliquent en terme d'hérédité génétique et de fonctionnement neuronal (Badinter 1992 : 42).

Les seconds encore appelés constructivistes, contestent le rôle premier de la biologie. À leurs yeux, la masculinité n'est pas une essence, mais une idéologie qui tend à justifier la domination masculine. Ils s'appuient sur les travaux de l'anthropologie sociale et culturelle, de l'histoire et de la sociologie (Badinter 1992 : 48). Selon les culturalistes, il n'y a pas un seul modèle masculin. La masculinité diffère selon les époques, les classes sociales, les races et les âges de l'homme ; elle n'est donc pas une donnée statique. Elle est en réalité une construction. C'est ce que développent dans leurs travaux respectifs Abdessamad Dialmy (2005), Ibrahim Mouiche (2005).

Il convient de rappeler, en accord avec les auteurs du *Dictionnaire critique du féminisme*, qu'en sociologie et anthropologie des sexes, masculinité et féminité désignent

les caractéristiques attribuées socialement et culturellement aux hommes et aux femmes. Masculinité et féminité existent et se définissent dans et par leur relation. Ce sont des rapports sociaux de sexe, marqués par la domination masculine, qui déterminent ce qui est considéré comme « normal » – et souvent interprété comme « naturel – pour les femmes et les hommes » (Hirata et alii 2004 :77).

Quelles sont les spécificités qui ont permis l'instauration et la pérennisation de l'ordre masculin en Afrique et au Congo ?

L'ordre masculin trouve ses fondements en Afrique et au Congo dans un ensemble de traditions dont les traces sont encore visibles dans l'Afrique contemporaine<sup>5</sup>. Dans l'Afrique et le Congo pré-coloniaux, tout a été organisé selon les sexes et les classes d'âge. L'éducation et la formation traditionnelles n'y ont pas échappé (Moumouni 1998). Les rites d'initiation y ont joué un rôle de premier plan. Il y a d'abord les rites de puberté obligatoires, propres aux garçons et aux filles, qui permettent le passage de l'âge d'adolescence à l'âge d'adulte. Les rites féminins sont liés à l'apparition des menstrues et sont tournés vers les rôles domestiques de la femme, notamment la procréation et la gestion quotidienne du foyer. Les rites masculins, qui mettent en exergue la force physique et l'endurance, ont pour mission de préparer l'adolescent à assumer son rôle de chef de famille. Il y a ensuite les rites d'initiation aux grands mystères, ouverts aux adultes par cooptation. Les hommes entrent dans ces ordres qui sont nécessaires pour gérer politiquement la cité et assurer sa sécurité et sa stabilité (Eliade, 1959 ; 1965). Au Congo, par exemple, on citera les ordres suivants : l'ordre des hommes-léopards (*Ngo*) chez les *Teke* au Sud ou des hommes caïmans (*Andzimba*) chez les *Mboshi* au Nord. Aujourd'hui encore les ordres initiatiques masculins continuent à marquer la vie congolaise. La guerre civile de juin à octobre 1997 a été, en filigrane, une guerre entre deux leaders politiques (Pascal Lissouba d'une part et Denis Sassou

Nguesso d'autre part) appartenant à deux obédiences différentes de la Franc-Maçonnerie, le tout sous-tendu par des intérêts pétroliers et financiers (Verschaves 1998). Il convient de préciser que la Franc-Maçonnerie ne doit pas être confondue avec les rites initiatiques traditionnels. Elle a été introduite au Congo sous la colonisation et n'intéresse en réalité que les élites. Ce sont ces élites qui ont pris le relais des anciens administrateurs coloniaux et qui travaillent avec les réseaux maçonniques au niveau international. Même si sur le plan local les loges maçonniques disent suivre un rite africain (comme le rite équatorial pour le cas du Gabon et du Congo), il n'en demeure pas moins que les membres de ces loges reçoivent des directives des anciennes métropoles, en conformité avec les intérêts de ces dernières. L'échec de la réunion des francs-maçons congolais ballottés à Pointe-noire en 1997, en pleine guerre civile congolaise, entre les intérêts de la France à travers sa compagnie pétrolière Elf Congo et ceux supposés du Congo représentés par le gouvernement de Pascal Lissouba, est une illustration patente de cet état de fait.

Les grands mystères féminins conduisent généralement à la prêtrise traditionnelle. Ces femmes prêtresses deviennent des médecins traditionnels, des devineuses voire des gardiennes des secrets du pouvoir incarné par le mari-chef (ce fut le cas de la reine téké Ngalifourou décédée en 1957).

Malgré leur infériorité physique et le poids des traditions, les femmes n'ont pas pour autant été absentes des cercles des décisions. Au Congo, par exemple, de nombreuses femmes ont été des chefs de clans et ont dirigé avec maestria les personnes placées sous leur autorité. L'histoire de l'Afrique centrale nous donne des exemples référentiels des femmes qui ont joué un rôle de premier plan sur le plan politique : Anne Nzinga d'Angola ; Kimpa Vita (Béatrice du Congo) ; Ngalifourou du Royaume téké (Ki-Zerbo 1972). Dans le but d'arrêter les guerres récurrentes, au cours de la période 1992-1997, de ramener et d'instaurer une paix durable au Congo, le Comité national des femmes pour la paix (CNFP) a mené des actions en directions de femmes des principaux protagonistes de la vie politique congolaise : mesdames Jocelyne Lissouba et Antoinette Sassou Nguesso. Ces actions ont permis des résultats significatifs que nous indiquons dans la section III de ce travail (Ondziel 1995 ; Rapport national sur l'évaluation de la mise en œuvre des plates-formes d'actions de Dakar et Beijing 10 2005).

Quels sont les stéréotypes sociaux traditionnels issus de ces différents rites sociaux et quels sont leurs conséquences ?

Ces rites se traduisent dans la vie quotidienne des Congolais, aujourd'hui encore, par un certain nombre de comportements sociaux observables aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Il est par exemple strictement interdit à un homme de s'adonner à des activités culinaires (comme piler les feuilles de manioc, les courges ou les noix de palme)<sup>6</sup>, de laver les habits et surtout les sous-vêtements de son épouse, d'avoir certains types de relations sexuelles considérés comme non traditionnels, comme par exemple le cunnilingus. Cela entraînerait

une malédiction pour ce dernier et altérerait sa virilité. La virilité apparaît ici comme l'expression collective et individualisée de la domination masculine. Les attributs sociaux de la virilité (la force, le courage, la capacité à se battre, etc.) sont appris et imposés aux garçons par le groupe des hommes au cours de leur socialisation, pour qu'ils se distinguent hiérarchiquement des femmes. Les femmes, quant à elles, acceptent certains interdits comme les interdits alimentaires qui ne se justifient pas du point de vue scientifique, mais essentiellement par l'égoïsme des hommes. L'idéologie masculine dominante réserve en effet certains aliments considérés comme meilleurs aux hommes.

Dans les sociétés congolaises traditionnelles, où l'activité économique principale était l'agriculture, la division du travail a été faite elle aussi selon les sexes. Les travaux les plus durs, notamment l'abattage des arbres, revenant aux hommes, physiquement plus forts.

Dans une société où la femme était confinée aux travaux subalternes et à la procréation, la tendance, au moment de la colonisation, fut de scolariser prioritairement les garçons. Cela s'est traduit par une faiblesse numérique des femmes scolarisées. La conséquence à long terme a été une faible présence des femmes dans les administrations et dans la politique. À la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de Marien Ngouabi au Congo-Brazzaville, par exemple, on ne note que sept femmes (trois maîtres-assistantes, quatre assistantes) sur un effectif de 120 enseignants. Le nombre d'étudiantes baisse rapidement après la licence. Au cours de l'année académique 2003-2004, par exemple, sur les 2742 étudiants inscrits à la Faculté des Lettres, on ne dénombrait que 840 étudiantes. La situation n'est guère élogieuse sur la plan politique : 11 femmes députés sur les 115 députés à l'Assemblée nationale, et 9 femmes sénateurs, dans la législature actuelle. L'ordre masculin a si profondément imprégné la mentalité des Congolais et des Congolaises que lors des dernières élections présidentielles de 2002, Angèle Bandou, la seule femme candidate n'avait obtenu que 27 849 voix sur les 1 222 611 exprimées, soit 2,32 % des suffrages exprimés.

Quel a été l'impact de la démocratisation actuelle du Congo dans la remise en cause de la situation ci-dessus décrite ?

### **Démocratisation, masculinité et violences politiques au Congo**

La démocratisation du Congo, comme nous l'avons indiqué plus haut, a débuté en 1991 avec l'organisation de la Conférence nationale souveraine (2 février-10 juin 1991). Cette conférence qui a regroupé quelque 1100 délégués représentant les partis politiques et les structures sociales (les associations diverses, les ONG, les syndicats et les confessions religieuses) a posé les bases pour la création d'un nouvel espace politique marqué par la démocratie. De 1991 à 1997, la vie politique congolaise s'est articulée autour de trois partis politiques : le Parti congolais du travail (PCT), ex parti unique de Denis Sassou Nguesso, l'Union panafricaine

pour la démocratie sociale (UPADS) de pascal Lissouba et le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) de Bernard Kolélas. Dans la perspective d'accéder au pouvoir, ces partis ont été amenés à conclure entre eux des alliances. Lors du deuxième tour de la première élection présidentielle post-conférence nationale en 1992, le PCT et l'UPADS ont conclu un accord de gouvernement qui a permis l'élection de Pascal Lissouba opposé à son challenger Bernard Kolélas. Le non respect dudit accord par l'UPADS a conduit le PCT à quitter l'alliance UPADS-PCT pour conclure une nouvelle alliance avec le MCDDI. Celle-ci a entraîné automatiquement un changement de majorité à l'Assemblée nationale.

En effet le changement de camp, à l'Assemblée, des députés du Parti congolais du travail (PCT), précédemment allié à l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), parti au pouvoir mais non majoritaire à l'Assemblée nationale, renforça le camp de l'opposition. Cette dernière vota alors une motion de censure le 28 octobre 1992. Celle-ci entraîna la démission du premier gouvernement démocratique post-conférence nationale. Exerçant son pouvoir de dissolution prévue par l'article 80 de la Constitution du 15 mars 1992, le président de la République a prononcé la dissolution de l'Assemblée nationale, avec pour conséquence l'organisation de nouvelles élections législatives anticipées. La décision présidentielle a provoqué de vives réactions dans le camp de l'opposition.

Les violences politiques récurrentes ont donc démarré au Congo-Brazzaville après le vote de la motion de censure. L'opposition (désormais composée par le PCT, le MCDDI et d'autres petits partis) a aussitôt fait dresser des barricades dans les quartiers sud de Brazzaville, fief électoral du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI). Les deux grandes familles politiques (la « Mouvance présidentielle » c'est-à-dire l'ensemble des partis soutenant avec l'UPADS l'action de Pascal Lissouba et l'opposition) se sont alors organisées en mettant en place des milices privées<sup>7</sup> et en acquérant massivement des armes de guerre. Quels sont les enjeux, les rôles et stratégies de chacune des alliances en présence ?

Il convient d'indiquer qu'au Congo les alliances ne se fondent pas sur des bases idéologiques ni sur des projets communs de société, mais essentiellement sur des intérêts conjoncturels ou d'opportunité des leaders : les adversaires d'hier devenant subitement de nouveaux alliés (Goma-Thethet 2005 ; Fall 2000). Ainsi lors de la période de transition (du lendemain de la Conférence nationale aux élections présidentielles de 1992), le gouvernement et le Parlement de transition ont été dominés par les Forces du changement (alliance des partis politiques opposés au PCT lors de la Conférence nationale) dont le chef de file était Bernard Kolélas. Tout au long de la Transition, cette alliance a tiré à boulets rouges sur le PCT de Denis Sassou Nguesso et l'Alliance nationale pour la démocratie (AND) forgée autour de l'UPADS de Pascal Lissouba. En rompant, en 1992, l'alliance

conclue avec l'UPADS, le PCT révéla sa volonté de revenir au pouvoir par tous les moyens quitte à pactiser avec l'ennemi d'hier c'est-à-dire le MCDDI de Bernard Kolélas. L'enjeu principal pour les nouveaux alliés et principalement pour le PCT était donc la prise et la conservation du nouveau pouvoir pour éviter des poursuites judiciaires aux anciens dignitaires du pouvoir de la période du parti unique. Pour revenir au pouvoir leur stratégie était simple : renverser le pouvoir de Pascal Lissouba grâce au vote d'une motion de censure par la nouvelle majorité parlementaire. Pour renforcer cette disposition constitutionnelle, la nouvelle alliance avait prévu d'exercer une pression tous azimuts sur le président de la République : agitation sociale par le biais des grèves afin de paralyser les administrations publiques, instrumentalisation de la violence politique avec la création de milices armées.

Les élections législatives anticipées se sont déroulées dans des conditions de fraudes et d'irrégularités. Cette situation a entraîné des affrontements fratricides qui se sont traduits par des viols, des assassinats, des déplacements de populations, bref par des violations des droits de l'homme. Les affrontements qui se sont déroulés dans les quartiers sud de Brazzaville et accessoirement dans la région du Pool (fief électoral de Bernard Kolélas) et les régions du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou (fiefs électoraux de Pascal Lissouba) ont opposé les partisans des deux leaders politiques sus-nommés regroupés dans des milices.

Les milices ont été, dans leur quasi-totalité une affaire d'hommes. Ce sont en effet ces derniers qui ont subi la formation nécessaire, généralement dispensée par des éléments de la force publique proches des leaders politiques, et qui sont allés au « front » c'est-à-dire sur les champs de bataille qui ne sont autres que les quartiers ou les régions habités par les partisans des partis adverses. Il y avait parmi les miliciens des jeunes femmes. Celles-ci, dans la plupart des cas, ont été cantonnées à des tâches non guerrières comme la cuisine, le renseignement des positions adverses ou le transport des munitions, notamment des grenades plus faciles à dissimuler dans des pagnes. Rarement elles sont allées au « front ».

Si les soldats et les miliciens sont essentiellement des hommes, les décideurs politiques, c'est-à-dire ceux qui ont décidé du déclenchement des hostilités sont eux aussi des hommes. Tout se passe comme si les femmes n'existent pas. L'enrôlement des gens dans les milices armées résulte dans la plupart des cas de la colère de ces derniers face à l'incapacité de l'État ou des hommes politiques à satisfaire les attentes juvéniles. Les leaders de l'opposition, s'appuyant sur des considérations messianiques et ethniques mobilisent les jeunes, leur faisant miroiter des lendemains meilleurs une fois qu'ils seront au pouvoir (Ossébi 1995). Selon leurs intérêts spécifiques, les leaders politiques ont donc créé les conditions de prolongation et d'intensification des conflits armés en appelant au recrutement d'hommes et de garçons s'identifiant à leur discours politique (Ossébi 1998). Ils ont ainsi créé les conditions d'une masculinité violente. L'hebdomadaire catholique, *la Se-*

*maine Africaine*, sous la signature d'Argus, qualifie ces hommes politiques de délinquants de la démocratie (Argus 1996).

Les comportements des individus, ceux des autorités gouvernementales, ceux des groupes ethniques et des groupes sociaux au cours de ces guerres récurrentes ont attiré notre attention : actions paramilitaires organisées, capture et emprisonnement des personnes dans des prisons privées, capture et viol de femmes ou humiliation des parents contraints d'effectuer des rapports incestueux. Des enquêtes menées, par l'ONG Médecins sans frontières (MSF), auprès des femmes des quartiers sud de Brazzaville ou de la région du Pool, après la guerre de Bacongo de 1998, ont révélé que de nombreuses femmes revenant à Brazzaville après s'être réfugiées dans les forêts, ont été victimes de viols collectifs (communément appelés « Viêt-Nam »<sup>8</sup>) par les cobras, milices au service des autorités gouvernementales. Les violences perpétrées par les hommes sur les femmes nous ont conduit à inscrire notre réflexion dans la nouvelle vague de recherche sociale et scientifique sur les hommes et les spécificités masculines qui est apparue dans le monde depuis ces dix dernières années.

Dans la plupart des sociétés, la violence est culturellement masculinisée. Comment la masculinité a-t-elle été reliée à la violence dans le cas du Congo ? Elle a eu des causes multiples parmi lesquelles : la dépossession, la pauvreté, la convoitise, les considérations ethniques, la conception de « l'honneur », etc. Elle s'est nourrie de situations diverses (politiques, économiques, socioculturelles et historiques). Les moyens de la violence (les armes privées, l'armement militaire et les compétences militaires) sont entre les mains des hommes et non des femmes. Les troupes (les soldats et les miliciens) qui allaient au front et écumaient les quartiers étaient constituées essentiellement d'hommes. Du reste, la formation du soldat associe couramment la virilité à la brutalité et considère la peur et la sensibilité comme des caractéristiques féminines.

Ces quelques informations tirées de l'expérience congolaise, nous amènent à présent à voir les initiatives de paix prises par les Congolaises pour faire face à ces violences politiques nées avec la démocratisation.

### **Les initiatives féminines pour la paix comme réponse aux violences politiques.**

Bravant le climat d'insécurité qui régnait à Brazzaville, le ministre délégué chargé de l'Intégration de la Femme au développement, organisa du 13 au 18 décembre 1993, le Forum national de la Femme. Ce forum qui avait pour principal objectif d'évaluer les stratégies prospectives d'action de Nairobi (1985) en vue de préparer la cinquième conférence régionale africaine sur les Femmes de Dakar 1994, a rassemblé les femmes venues de toutes les régions administratives et de tous les partis politiques. Il a été l'occasion de mener une réflexion sur les problèmes de sécurité à Brazzaville et à l'intérieur du pays. C'est ainsi qu'un Appel de la paix fut

lancé le 15 décembre 1993, appel qui demanda aux protagonistes de la crise l'arrêt immédiat des violences qui endeuillaient le pays.

Dans le même temps, des délégations de femmes se lancèrent à la rencontre des autorités politiques, administratives, militaires et religieuses afin de transmettre le message de paix du forum. Les déléguées interpellèrent d'abord les femmes, pour dénoncer leur silence complice et coupable. Elles interpellèrent ensuite le chef de l'État en tant que garant de l'unité nationale et chef suprême des Armées, les membres du gouvernement en tant que gestionnaires de l'État et garants du bien être des populations ; les parlementaires dans leurs responsabilités d'élus, représentant des populations martyrisées, les leaders politiques dans leur idéal de serviteurs du peuple. Elles interpellèrent enfin les religieux afin qu'ils pèsent de tout leur poids charismatique dans la résolution du conflit, les sages des différentes régions du pays pour révéler les mécanismes traditionnels de règlement des conflits, la société civile pour l'amener à s'investir dans la bataille pour la résolution du conflit et l'instauration d'une paix durable, les jeunes afin qu'ils prennent conscience de leur avenir hypothéqué.

À cette occasion, les délégations ont rappelé d'une part aux leaders politiques leur rôle dans l'éducation de leurs militants en général et particulièrement de la jeunesse, et d'autre part aux femmes, leur rôle traditionnel d'éducatrice à la paix.

L'initiative des femmes fut jugée salutaire par les autorités qui avouèrent leur incapacité à régler le conflit, compte tenu du climat de méfiance qui régnait dans la capitale.

La réaction favorable des responsables politiques à l'action des femmes a encouragé celles-ci à poursuivre leur objectif de pacification. Elles mirent en place un comité ad hoc de suivi de l'Appel du 15 décembre 1993. Ce comité organisa le 22 décembre 1993 une marche pacifique pour protester contre le redoublement de la violence à Brazzaville. La marche se termina au palais présidentiel où les femmes remirent un second message de paix au chef de l'État, Pascal Lissouba, qu'entouraient pour la première fois depuis le déclenchement du conflit, les membres de l'opposition et de la « Mouvance présidentielle ».

Profitant de la période des fêtes de fin d'année, Le comité s'est lancé dans une grande campagne d'apaisement des esprits auprès des citoyens congolais traumatisés par la guerre. Aussi a-t-il organisé le 26 décembre 1993 une tribune télévisée réunissant autour d'une même table les trois présidents des groupes parlementaires les plus influents, représentant les partis politiques en conflit. L'objectif de cette tribune était de rapprocher les protagonistes par le dialogue.

Pour légitimer leurs actions, les femmes transformèrent le 30 décembre 1993, le comité ad hoc en une organisation non gouvernementale dénommée : Comité national des femmes pour la paix (CNFP). Le CNFP s'assigna deux objectifs prioritaires : à court terme, le rétablissement de la paix ; à moyen et long terme, le maintien, la consolidation et la promotion de la paix par l'éducation à la paix en

vue d'instaurer l'unité et la concorde nationales, seuls gages d'une paix durable. L'initiative du comité a servi de détonateur pour la paix, en secouant la conscience des autorités politiques, administratives, militaires, religieuses et des autres composantes de la société civile. Elle a permis la création d'une commission ad hoc parlementaire de paix, le message de paix de la conférence épiscopale du Congo, les messages de paix de plusieurs autres associations, la marche pacifique des fraternités religieuses la naissance de plusieurs associations, en faveur de la paix et de l'unité nationale telles que le Comité National des Femmes pour la paix (CNFP), le Comité National des Droits de la Femme (CONADF), l'Association Congolaise de Lutte contre les Violences faites aux Femmes et aux filles (ACOLVEF), les Messagères de la Paix, le Mouvement pour la Paix des mamans chrétiennes catholiques de l'Afrique Centrale (MOPAX), Génération sans frontières et l'Association de lutte contre le tribalisme.

De décembre 1993 jusqu'à la tenue, en décembre 1994, du Forum national de la culture de la paix organisé conjointement par le gouvernement congolais et l'Unesco, le CNFP a poursuivi ses activités de pacification en mettant l'accent sur la prévention des conflits, notamment par la détection des situations pré-conflituelles. Il a rencontré tour à tour : les autorités traditionnelles de toutes les régions du pays, la Conférence épiscopale, les parlementaires, l'État-major mixte (armée, gendarmerie et police), le Premier ministre (chef de gouvernement), l'ancien chef de l'État (Denis Sassou Nguesso) à Oyo (ville située à 400 km au nord de Brazzaville), Mme Antoinette Sassou Nguesso (épouse de l'ancien chef de l'État), Bernard Kolélas (président du MCDDI et de chef de l'opposition), Mme Jocelyne Lissouba (épouse du chef de l'État en fonction) Christophe Moukouéké (secrétaire général de l'UPADS, président de la « Mouvance présidentielle »), le président de l'Assemblée nationale, etc.

Ce déploiement d'activités en direction des différentes personnalités sus-indiquées a permis des résultats significatifs parmi lesquels la participation de Denis Sassou Nguesso, de Bernard Kolélas et de chefs traditionnels comme le Makoko (roi de Téké) et le Maloango (roi des Vili) au Forum national pour la culture de la paix. La présidente du CNFP, Madame Julienne Ondziel, fut élue au poste de vice-présidente dudit forum. Le CNFP profita de cette grande rencontre pour faire une déclaration dans laquelle il identifia les obstacles à l'instauration d'un dialogue inter-communautaire et fustigea le détournement des fonds affectés au développement au profit des dépenses somptuaires et militaires. Dans cette déclaration il émit quelques propositions :

- la mise en place par les institutions internationales des mécanismes en vue d'une réglementation de vente et d'achat d'armes conventionnelles assorties de mesures coercitives ;
- l'organisation par les leaders politiques d'une table ronde pour faire la paix en présence de la société civile ;

- la promotion par l'État de la participation de la femme à la gestion de la cité, particulièrement aux mécanismes de règlement des conflits ;
- la réinsertion sociale par l'État des personnes sinistrées lors des conflits ;
- le démantèlement des bandes armées et le ramassage des armes ;
- la distribution à tous les participants d'une affiche servant de support à la campagne d'apaisement des esprits conçus par le CNFP ;
- la distribution de tee-shirts dans le cadre de l'éducation à la paix portant les écrits suivants : « Je milite pour la paix » (CNFP 1994).

En marge des assises de ce forum, une concertation a réuni le 20 décembre les personnalités suivantes : le président de la République, l'ancien chef de l'État, le chef de l'opposition, le chef de la « mouvance présidentielle », la reine Ngalifuru et les roi Makoko et Maloango. Cette concertation a été sanctionnée par un communiqué portant sur la mise en place d'un comité chargé de faire des propositions sur la réorganisation de la force publique et la réhabilitation des services judiciaires.

L'engagement de tous les participants au forum a permis l'adoption de plusieurs textes d'importance parmi lesquels, une déclaration sur la prévention des conflits et la consolidation de la paix et un plan d'action pour la culture de la paix.

De 1994 à juin 1997, le Congo, grâce à l'action conjuguée des femmes, des hommes de bonne volonté épris de paix et de la communauté internationale, a connu une relative période de paix et de stabilité. On peut signaler en effet la signature du Pacte pour la paix le 24 décembre 1995. Mais les appréhensions de l'opposition et du gouvernement en place, face aux futures échéances électorales prévues en août 1997, conduisirent progressivement à une dégradation de la paix qui déboucha le 5 juin 1997 à une nouvelle et grave crise. Celle-ci s'est transformée en une véritable guerre civile qui s'est poursuivie jusqu'en 2002 et dont les conséquences ont été désastreuses pour le pays, tant sur le plan matériel qu'humain.

Les principales responsables du CNFP et bon nombre de ses militantes s'étant réfugiées à l'étranger, l'ONG s'est trouvée momentanément affaiblie. Jusqu'aux accords de cessation des hostilités entre les milices de l'opposition et le gouvernement, l'action des femmes a semblé comme en hibernation. Le CNFP a repris ses activités et poursuit avec de nombreuses organisations féminines, apparues depuis la fin de la guerre, le combat pour la paix qui passe par l'égalité entre les personnes.

Aujourd'hui, on pourrait se demander quel a été finalement le véritable rôle des femmes et du CNFP quand on sait qu'il y a eu, malgré l'immense travail abattu entre 1993 et 1997, un regain des violences au Congo-Brazzaville entre 1997 et 2002 ? A notre avis, ce rôle ne saurait être minimisé. Les femmes congo-

laises ont fait, avec les moyens qui étaient les leurs, tout ce qui était nécessaire pour pacifier ce pays et l'engager dans la voie d'une paix durable. Malheureusement leurs moyens et capacités ne pouvaient leur permettre de faire face à des situations dont les tenants et les aboutissants échappaient en réalité aux Congolais comme l'ont mis en exergue Verschaves et Mabeko Tali (Verschaves 2000 ; Mabeko Tali 1997).

### Conclusion

Le féminisme contemporain a ouvert d'importants débats sur la problématique des genres et de la paix. Aujourd'hui, les recherches portant sur les problèmes liés à la masculinité et leur mise en rapport avec le travail pour la paix sont au cœur de ces débats. Les recherches dans ce domaine sont relativement nouvelles en Afrique et précisément au Congo-Brazzaville. Comme nous l'avons vu dans cette étude, la violence qu'expriment les hommes ne s'enracine pas dans la biologie mais dans les impératifs de la société. L'expérience de la vie politique congolaise depuis les premières élections démocratiques post-conférence nationale nous a révélé que la violence a été instrumentalisée pour accéder au pouvoir et conserver celui-ci. Cette violence s'est exercée de façon indistincte aussi bien sur les hommes que sur les femmes. Mais ce sont les femmes qui ont été les plus grandes victimes ; c'est sur elles que les violences masculines se sont exercées plus fortement. Ce constat nous a fait comprendre que la lutte pour mettre un terme à la violence des hommes envers les femmes et à la violence interpersonnelle parmi les hommes et développer une culture de la paix nécessite un changement de comportements. Cette lutte passe nécessairement par l'éducation et la formation. Dans le cas du Congo-Brazzaville, par exemple, il est indispensable de continuer les politiques et les initiatives actuellement appliquées pour réduire la violence (multiples campagnes des ONG), promouvoir le désarmement par le ramassage des armes (notamment avec le Programme de désarmement, démobilisation et réinsertion sociale des anciens miliciens avec le concours du PNUD), accroître l'égalité économique et politique entre les femmes et les hommes, combattre la discrimination sous toutes ses formes en luttant concrètement contre la pauvreté, promouvoir la créativité et les manifestations culturelles et les œuvres d'art liées à la paix et diffuser les idées et les techniques d'une culture de la paix. C'est dans cette optique que le Comité national des femmes pour la paix (CNPF) a organisé en 2003, sur l'ensemble du territoire national un concours sur la chanson de la paix. Il a ainsi produit 2500 cassettes audio, 7 cassettes vidéo et 4 compact disc. Ces produits ont été par la suite utilisés dans les campagnes de sensibilisation de la population en vue de l'intériorisation des valeurs relatives à la paix (CNPF 2003 : 3).

Toutes ces initiatives démontrent les capacités des femmes congolaises à s'investir dans les problèmes de paix. Dans leur rapport national sur l'évaluation de la mise en œuvre des plates-formes d'actions de Dakar et Beijing + 10, les ONG et

associations féminines congolaises indiquent qu'après avoir réalisé des actions visant l'arrêt des hostilités, le rétablissement et le maintien de la paix durant les trois guerres fratricides (décembre 1993 ; 5 juin 1997 et 18 décembre 1998), la société civile congolaise poursuit, depuis que la paix est globalement retrouvée, sa mission de consolidation de la paix. Ces actions se résument comme suit : marches ; interpellations des pouvoirs publics, des leaders politiques et des autorités religieuses, correspondances adressées à des personnalités d'envergure internationale comme Nelson Mandela et Toumani Touré, messages radiotélévisés, séminaires de formation et de sensibilisation, exécution d'un projet d'éducation à la culture de la paix, prise en charge médicale et psychologique des femmes victimes des violences, assistance juridiques desdites femmes, distribution de dons et aides (Rapport national sur l'évaluation de la mise en œuvre des plates-formes d'actions de Dakar et Beijing 10, 2005). La création très récemment du Centre de la femme en politique traduit la volonté des femmes congolaises d'investir le champ politique congolais, de ne pas le laisser aux seuls hommes.

### Notes

1. On consultera avec intérêt la communication de Sœur Bibiane Tshibola Kalengayi, une religieuse de Kinshasa, sur le rôle des Kinois dans l'avènement de la démocratie au Zaïre de Mobutu, faite au colloque *Écriture et démocratie. Les francophones s'interrogent*, organisé à Paris les 18 et 19 février 1993 par le Centre Wallonie-Bruxelles (Centre Wallonie-Bruxelles, 1993).
2. Lors des différentes guerres civiles, les trois grands partis politiques, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) de Pascal Lissouba, le Parti congolais du travail (PCT) de Denis Sassou Nguesso et le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) de Bernard Kolélas ont eu chacun leur propre milice : *les Cobras* pour le PCT, *les Ninjas* pour le MCDDI et les *Zoulous* précédemment appelés *Aubevillois* puis *Cocoyes* pour l'UPADS.
3. En 1992, Élisabeth Badinter a, dans son travail sur la masculinité, donné une bibliographie sur les travaux réalisés dans les universités du Nord (Badinter, 1992).
4. Elle lie cela à l'évolution du pouvoir économique des bourgeois. Ces derniers entendent en effet ajouter à leur pouvoir économique tous les autres pouvoirs sociaux et politiques.
5. Amina Mama (1992) et Fatou Sow (2005) sont parmi les chercheuses africaines qui ont choisi comme champ de recherche la question de genre en Afrique.
6. Un Congolais, cuisinier de profession, effectuera toutes les activités culinaires traditionnellement attribuées aux femmes à son lieu de travail, mais n'osera pas le faire chez lui pour rester un « vrai » homme à la maison.
7. Il s'agit des *Cobras*, des *Ninjas* et des *Zoulous* dont nous avons déjà fait mention.
8. Le terme Viêt-Nam, selon les *Cobras* désigne les viols collectifs qui étaient perpétrés par les soldats américains sur les Viêt-namiennes.

## Références

- Argus, 1996, « Les délinquants de la démocratie », *La Semaine Africaine*, n° 2073 du jeudi 30 mai, p.7.
- Badinter, Élisabeth, 1994, *XY de l'identité masculine*, Paris : Odile Jacob.
- Baudoux, Claudine, Zaidman, Claude, 1992, *Égalité entre les sexes. Mixité et démocratie*, Paris : L'Harmattan.
- Breines, Ingeborg, Connel, Robert et Eide, Ingrid (dir.), 2004, *Rôles masculins, masculinités et violences : perspectives d'une culture de paix*, Paris : UNESCO.
- Centre Africain pour la Femme, 1998, *Réunion ad hoc du groupe d'experts / forum sur le leadership des femmes en matière de paix : les femmes et le processus de paix : les processus en ce qui concerne l'Afrique*, Johannesburg (Afrique du Sud).
- CNFP, 1994, *Déclaration au forum national pour la culture de la paix*, Brazzaville (document inédit).
- CNFP, 2003, *Rapport annuel des activités réalisées par le CNFP 2003*, Brazzaville (document inédit).
- Centre Wallonie-Bruxelles, 1993, *Écriture et démocratie. Les francophones s'interrogent*, Bruxelles : Éditions Labor.
- Dayras, Michèle, 1995, *Femmes et violences dans le monde*, Paris : L'Harmattan.
- Dialmy, Abdessamad, 2005, *Problématique théorique de la masculinité*, papier présenté à l'Institut sur le genre du CODESRIA 2005, Dakar : CODESRIA.
- Eliade, Mircea, 1959, *Naissances mystiques : essai sur quelques types d'initiations*, Paris : Gallimard.
- Eliade, Mircea, 1965, *Le sacré et le profane*, Paris : Gallimard.
- Fall, Ismaïla Madior, 2000, *La transhumance politique : modalités et impact sur le processus électoral*. Essai d'explication théorique, Dakar : CODESRIA
- French, Marilyn, 1992, *La guerre contre les femmes*, Paris : L'Archipel.
- Formation de formatrices pour la transformation des conflits fondée sur une perspective genre : Renforcement des capacités des femmes oeuvrant pour le retour de la paix au Burundi, 7- 12 avril 1976.
- Garaudy, Roger, 1981, *Pour l'avènement de la femme*, Paris : Albin Michel.
- Goma-Thethet, Joachim Emmanuel, 2005, "Alliances in the political and electoral process in the Republic of Congo 1991-1997", in Tukumbe Lumumba-Kasongo (Editor), 2005, *Liberal democracy and its critics in Africa. Political dysfunction and the struggle for social progress*, London/ Dakar: Zed Books /Codesria Books, pp. 99-124.
- Guillaumin, Colette, 1992, *Sexe, Race et Pratique du pouvoir*, Paris : Côtés-Femmes Éditions.
- Hirata, Helena et alii, 2004, *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris : PUF.
- Ki-Zerbo, Joseph, 1972, *Histoire de l'Afrique noire. D'hier à demain*, Paris : Hatier.
- Latour, Patricia et alii, 1995, *Femmes et citoyennes. Du droit de vote à l'exercice du pouvoir*, Paris : Éd. de l'Atelier.
- Loupé, Samuel, 2005, *Étude des comportements-problèmes post-conflits dans la vie quotidienne de l'adulte (Cas des réfugiés de la région du Pool à Brazzaville)*, maîtrise de psychologie, Université Marien Ngouabi, Brazzaville.
- Mama, Amina, 1992, *Gender violence and Human Rights*, Dakar : CODESRIA.
- Mouiche, Ibrahim, 2005, *L'État moderne africain et le patriarcal public*, papier présenter à l'institut sur le genre du CODESRIA 2005, Dakar : CODESRIA.
- Moumouni, Abdou, 1998, *L'éducation en Afrique*, Paris : Présence Africaine.

- Ondziel, Julienne, 1995, *Réunion du groupe des experts sur la contribution des femmes à la culture de la paix. Contribution du Congo*, Manille, 24-28 avril 1995, document inédit.
- Ossébi, Henri, 1995, *Ethnicité, logiques partisans et crises transitionnelles en Afrique : le cas du Congo*, Dakar : CODESRIA.
- Ossébi, Henri, 1998, « De la galère à la guerre : jeunes et « cobras » dans les quartiers nord de Brazzaville », *Politique Africaine*, n° 72, décembre, pp. 17-33.
- Pernoud, Régine, 1980, *Les femmes aux temps des cathédrales*, Paris : Stock.
- Rapport national sur l'évaluation de la mise en œuvre des plates-formes d'actions de Dakar et Beijing + 10*, 2005 (document inédit).
- Sow, Fatou, 2005, *Les femmes dans l'exercice de leurs responsabilités politiques en Afrique de l'ouest*, texte présenté le 3 mars 2005 à Dakar, en prélude à la journée internationale de la femme 2005, organisé par le Centre canadien de recherches pour le développement international (CRDI).
- Tedga, Paul John Marc, 1991, *Ouverture démocratique en Afrique noire ?* Paris : L'Harmattan.
- Verschaves, François Xavier, 1998, *La Françafrique. Le plus long scandale de la république*, Paris : Stock.
- \* Les livres bibliques cités ici sont extraits de : *La Sainte Bible. Nouvelle version Louis Segond révisée*, Alliance biblique universelle, 1998.